

Un an plus tard, un an nouveau...

« Pour beaucoup de nos contemporains, l'année s'annonce difficile. Beaucoup sont marqués par la précarité, le chômage... Approchons-nous les uns des autres... » Ces vœux de l'évêque en termes de « rapprochement » viennent ainsi rejoindre les quelques personnes qu'il a, par choix pastoral, éloignées et condamnées au chômage... Des vœux sincères, sans doute. Mais la sincérité et la vérité, ce n'est pas tout à fait la même chose.

L'arrivée des « Petits Gris » à N.-D. du Chêne en septembre 2010 a provoqué le départ **sans aucun ménagement** de l'équipe salariée qui assurait jusque alors le fonctionnement des lieux ; la **brutalité des moyens utilisés** pour s'en débarrasser a laissé de pénibles souvenirs...

Au départ de l'ancien recteur en septembre 2010, nous sommes restées salariées du Centre avec des religieux **s'installant comme des conquérants sur les lieux** : *avant eux, rien n'avait existé. Avec eux, tout allait renaître.* Refrain mille fois entendu, accompagné de réflexions désobligeantes dirigées plus particulièrement contre mon travail personnel. J'étais constamment remise en place avec moqueries et humiliations. Je doute d'ailleurs qu'un homme occupant mon poste aurait été traité de cette façon !... Une **véritable entreprise de démolition du passé** encouragée par le diocèse (selon ce mot d'ordre : ***faire table rase du passé***) et qui consistait à considérer avec mépris le travail accompli jusqu'ici.

Fin août 2011, de retour après un arrêt maladie, j'ai retrouvé mon bureau « reconditionné » et complètement vidé : plus aucun papier dans les tiroirs. L'intégralité de mes dossiers en cours ou archivés avait disparu. J'ai demandé pourquoi et où tout avait été mis, mais la nouvelle présidente de l'Association des Amis de Notre-Dame du Chêne, Melle M.-Th. C., n'eut que des haussements d'épaules d'indifférence et de mépris. Un tel esprit chez une responsable approuvée par l'évêque en personne me donne le droit au minimum de m'interroger sur le discernement et la charité fraternelle exercés en haut lieu ! Tout le contenu des tiroirs avait été jeté dans de grands sacs poubelle entreposés dans la chaufferie, en attendant leur complète destruction... n'est-ce pas du mépris ? Et que dire de cette espèce de guerre d'usure des nerfs consistant à changer chaque jour le mot de passe de l'ordinateur pour m'en interdire l'accès, chacun faisant mine de ne pas savoir qui avait bien pu me jouer ce vilain tour ! ? Et lorsque, de rares fois, on m'accordait de m'installer enfin à l'ordinateur, la consultation de l'historique m'a renseignée sur des pratiques assez inhabituelles (normalement!) entre chrétiens : des sites visités comme celui sur la manipulation mentale pour *se débarrasser d'un*

salarié qui vous emm...., ou encore celui des résultats officiels des équipes nationales de bridge. Facile alors de voir que la personne qui utilisait mon ordinateur avait des intentions malveillantes à mon égard, et qu'elle était adepte du bridge. Étonnant d'utiliser ainsi cet outil de travail dans l'Eglise, car l'ordinateur n'avait jamais servi jusqu'ici que pour travailler efficacement au fonctionnement du Centre ou composer des méditations hebdomadaires de chapelet... ! Pourtant, **même mis au courant et justificatif imprimé en mains, l'évêché a gardé le silence et n'a pas donné suite.**

Cassée de bien des façons, j'ai été violemment prise à partie par le nouveau recteur, le P. Gh. de F., à propos d'un concert de Cosaques à la basilique, alors que depuis mon départ, les concerts en tout genre (souvent exactement les mêmes d'ailleurs que de mon temps) se multiplient...

J'ai été publiquement malmenée au cours de l'assemblée générale de mai 2011, accusée par le Fr. J.-V. , de perturber le Centre avec l'accueil de groupes tels que celui des 24 Heures du Mans qui, parait-il, troublaient la paix des lieux. Or, depuis mon départ, la nouvelle Présidente a déjà fait revenir les 24 Heures au Centre...

De même, le Recteur m'a brutalement remise en place au sujet d'une location de salle à l'occasion d'un anniversaire, me rendant responsable du comportement bruyant des personnes (en réalité, son seul but était de critiquer ces activités de location). Pourtant, après mon départ et dernièrement encore, la salle a été louée pour une fête qui, à ce qu'il paraît, aurait été désordonnée. Or, c'est la direction actuelle qui a autorisé cette location continuant de faire aujourd'hui (et pour l'argent) ce qu'on faisait hier...

Au cours d'un conseil d'administration où je devais présenter nos nouveaux tarifs d'hébergement – conseil auquel avait été exceptionnellement invité le Prieur de la Communauté – ce dernier m'a coupé la parole de façon cinglante pour m'empêcher d'aller jusqu'au bout de mon exposé. Sa façon de faire a d'ailleurs été telle que tous les membres présents ont (courageusement) piqué du nez dans leurs papiers tandis que le nouveau recteur ne cachait pas son plaisir de me voir dans l'embarras et si peu soutenue (ce qui prouve l'esprit manipulateur du prieur sur toutes personnes). Or, depuis mon départ, les prix restent non seulement imposés mais ils ont même grimpé pour des prestations qui, en contre partie, se sont effondrées en terme qualitatif...

Tous nos anciens prestataires, ont été écartés pour travailler du pareil au même avec de

nouveaux fournisseurs, dans le seul but *de faire table rase du passé* et d'éloigner des lieux toutes personnes avec qui j'avais travaillé par le passé dans d'excellentes conditions. La Présidente appliquait la même méthode vis-à-vis des clients qui fréquentaient le Centre : plus je connaissais les personnes, et plus elle m'en éloignait. Ainsi, pour discuter d'un devis ou d'un menu, elle les faisait venir exprès le jour où j'étais absente, ou bien les recevait dans un autre lieu, pour empêcher tout échange entre ces personnes et moi. Isoler un salarié est un procédé punitif, un moyen de **harcèlement** particulièrement déprimant.

Dès notre première entrevue avec le nouveau Conseil organisé par la Présidente, celle-ci a voulu asseoir son autorité en me malmenant et en me déstabilisant avec des questions aussi dérisoires qu'inattendues : à quel prix achetez-vous le beurre ? Ceci, cela ? Or, les produits laitiers par exemple subissent les fluctuations du marché. Ma réponse a provoqué le rire moqueur de la Présidente, ironisant sur le fait que le lait n'était pas le pétrole, et que cette histoire de cours était une de mes inventions pour cacher mon incapacité à donner le prix du beurre. Simple exemple dont il découlait, selon elle, la preuve de mon inaptitude au poste...

C'est à cette même réunion que les faits de harcèlement ont commencé. Je ne reviendrai pas sur l'avalanche des décisions prises contre moi, sauf pour rappeler cette sanction brutale lancée par la présidente : *et alors, dans trois mois vous serez peut-être morte*. Quelques semaines plus tard, et devant la menace que la chose ne soit portée publiquement au tribunal, la présidente me proposa de rester travailler avec la nouvelle équipe mise en place *en contrepartie de quoi je risquerais bien de finir ma vie chez les fous à Allonnes...* Quel dommage ! Ne devais-je pas plutôt réfléchir à démissionner pour partir de mon bon vouloir et en bonne santé dès maintenant ? De telles insinuations sont-elles acceptables ? Cela n'a suscité aucune réprobation ni réaction de la part de notre évêque, ce qui me surprend encore.

Le peu de souci de la vérité chez le nouveau recteur m'interpelle encore. Un jour de mai 2011, il laissa entendre à la nouvelle présidente qu'il n'avait pas pu travailler avec moi dès 9h car j'étais arrivée *en retard* à 9 h 30. Ce que le recteur a oublié sciemment de dire, c'est qu'il m'avait vue partir du travail la veille... à minuit. Une vérité qu'il a cachée dans le seul but de commencer à accumuler contre moi des preuves de fautes professionnelles dont on allait bientôt m'accuser. Ainsi, ce « bon religieux » travaillait insidieusement à ma perte en présentant à la présidente des charges contre moi. Présenté par le diocèse et le Vicaire Général, comme le « patron » au sens social du terme, le recteur ne cessait donc de me rappeler que j'étais « son » employée et entendait que je lui

rende compte de tout mon emploi du temps (j'avais pourtant le statut de cadre-directrice sur mon contrat de travail) ; il interceptait toutes consignes données au personnel pour donner ses ordres, bien sûr toujours en contradiction avec ceux que j'avais donnés. **Verbalement, il s'est montré menaçant vis-à-vis de la comptable pour la faire obéir de gré ou de force...**

J'ai souffert de son mépris affiché : ce religieux n'avait que critiques sur les actions que je menais et m'opposait un refus systématique à toute proposition nouvelle. En lisant les propositions faites aujourd'hui au Centre, force est de constater qu'on avait bien décidé d'un commun accord de me faire barrage à tous les niveaux, même ceux d'ordre spirituel **de sorte à laisser place à la seule et unique spiritualité de la communauté saint-Jean.**

Que le lieu soit difficile à gérer, certes. Mais les difficultés ont surgi à cause du caractère fort des personnalités arrivantes : les mots n'étaient tendres ni d'un côté ni de l'autre, et j'entendais qu'on se traitait volontiers dans le dos de « *dragon* » ou de « *petit con* » ... Belle équipe mise en place par le diocèse pour faire rayonner le lieu ! Qu'importe, avec la nomination d'une nouvelle présidente, le diocèse avait trouvé la main de fer qu'il lui fallait pour se débarrasser des salariés du Centre ; aussi a-t-il fermé les yeux sur la méthode employée.

Quant à la manière dont chacun, à l'évêché comme dans le Bureau, s'est moralement situé face au harcèlement pratiqué, ce fut la stratégie globale du « je me voile la face ». Pour preuve, cet aveu d'un membre du Bureau lorsque je me suis plainte du harcèlement dont j'étais victime : « *Et alors, même s'il y a eu du harcèlement, il ne fallait pas que ça se sache...* » Ou encore cette morale de situation contestable de l'un des Membres m'avouant (avec une toute petite pointe de remord au moment où j'allais partir) que son conjoint lui avait conseillé : « *Puisque tu as choisi d'entrer dans cette association, tu dois être solidaire de ta présidente* »...

Les déclarations successives et contradictoires de l'évêque n'ont évidemment pas apaisé les tensions puisque après m'avoir clairement confortée dans mon rôle de directrice, il déclarait quelques jours plus tard : « *j'ai nommé un recteur ; il est donc aussi le directeur* ». Difficile d'être plus clair dans ses déclarations ! Directeur ou non, la « direction » spirituelle était bien la spécialité du recteur. Mais **nous avons plutôt l'impression de déranger** car nous voyions bien que ces accompagnements spirituels duraient imprudemment des heures voire des jours.... et force était de constater qu'une certaine forme de **manipulation affectivo-spirituelle** s'exerçait sur ces personnes (il suffit d'ailleurs de voir le retournement radical de certaines femmes devenues du jour au

lendemain de véritables sangsues des frères...)

Mon départ sur rupture de contrat s'est fait de façon particulièrement odieuse : **raccompagnée comme une malpropre jusqu'à ma voiture et priée de quitter définitivement les lieux** (à la limite de la fouille pour s'assurer que je n'emportais rien avec moi et que j'avais bien restitué toutes les clefs sans exception en ma possession...) Immédiatement après mon départ, les codes d'accès du Centre furent changés et la présidente donna ordre au personnel encore en place de veiller à ce que je n'y remette plus les pieds « **par volonté de l'évêque** », précisa-t-elle. Sur le témoignage de ce personnel, si quelqu'un prenait le risque de me parler ou de me laisser entrer, il serait aussitôt mis à pied. C'était, paraît-il, **un ordre absolu de l'évêque**.

Ayant obtenu quelques jours plus tard une ultime entrevue à l'évêché, je n'ai évidemment pas manqué de remercier l'évêque de daigner me recevoir après qu'il ait donné de tels ordres contre moi. Ce sur quoi il protesta, disant n'avoir jamais donné de telles consignes... Mais alors, qui a menti ? L'évêque ou la présidente ? J'avais d'ailleurs aussi reçu de notre évêque la promesse que personne ne serait licencié... ?!

Que la communauté fasse vivre comme elle l'entend le lieu dont elle a la charge et que l'évêque décide des orientations à donner, quoi de plus normal : nous avons d'ailleurs toujours respecté son choix. Mais ce qui me dérange, c'est **que la charité ait été pareillement bafouée par les méthodes de harcèlement employées et sur lesquelles l'autorité spirituelle diocésaine n'a rien trouvé à redire**.

Aux nombreuses personnes qui m'ont exprimé sympathie et soutien très ouvertement, mais souvent aussi plus discrètement, ne pouvant faire autrement... j'adresse un chaleureux merci.

Aux personnes qui ont directement travaillé à mon départ en mettant tout en action pour cela, et à celles qui ont *seulement* contribué à mon éviction par leur silence en fermant les yeux sur des **méthodes ignobles** qui nous ont fait le plus grand mal, j'adresse aussi quelques mots plus sereins : car enfin sortie de l'enfermement de votre harcèlement, vous m'avez permis de retrouver aujourd'hui toute ma liberté de parler. La liberté, c'est bien la meilleure chose qui puisse arriver et que je souhaite à tous en cette année nouvelle.

Janvier 2013

M.-Gh. ARMAND

Ancien recteur de la basilique de Notre du Chêne et responsable du Centre Spirituel de 1994 à 2010, j'ai contribué personnellement à faire embaucher par l'Association de gestion, et après consultation de Mgr Faivre, Mme Armand comme directrice administrative et responsable commerciale en 2001.

J'ai travaillé en bonne intelligence avec elle pendant dix ans, ainsi qu'avec la comptable, également licenciée, formant une excellente équipe. Nous avons pu, avec le conseil de M. l'économiste diocésain, et des présidents successifs de l'Association, réaliser une belle progression économique (insuffisante cependant), contribuer à un embellissement notable des lieux d'accueil, et vivre de belles réalisations spirituelles et humaines. Tout cela est conservé dans les bilans, comptes-rendus, et publications de bulletins, et montre une fréquentation en hausse.

J'atteste l'exacte vérité des propos rapportés ci-dessus, ainsi que dans le texte précédent intitulé « Derniers échos de Notre-Dame du Chêne » (fev. 2012).

*En tant que délégué diocésain à la Pastorale Nouvelles Croyances et Dérives Sectaires, j'ai fait ce que j'ai pu pour aider ces personnes à surmonter cette épreuve extrêmement déstabilisante qu'il faut bien nommer par son nom : **l'impact d'une dérive sectaire**, avec toutes les suites traumatiques qu'elle engendre.*

Face à une telle situation, il n'y a que deux solutions : se taire ; ou dénoncer, par respect pour la vérité, et par souci des victimes actuelles et à venir. J'ai choisi la seconde, sereinement.

De grâce : que les laïcs, qui ont servi le diocèse en donnant de leur personne, ne soient plus jamais traités de façon aussi gravement injuste.

P. Dominique Auzenet